



**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 de
l'Association Entre Terre et Ciel**

**Le 9/02/2024 à
Labroquère**

Mr. Antoine GAYON, Président de l'association, déclare l'assemblée ouverte.

Il remercie l'ensemble du bureau, ainsi que M. LARQUE en tant que Maire de Labroquère et Mme Anaïs TERCQ, représentant le comité Territorial FFME de la Haute Garonne et du Gers pour leurs présences.

30 personnes sont présentes ou représentées.

1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023 du 21 Janvier 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 Rapport moral saison 2023

-Effectifs :

272 licenciés au total pour la saison 2023, qui est la première saison complète dans notre nouvelle SAE.

Les différentes synthèses montrent un effectif quasi stable par rapport à l'année 2022, avec une légère hausse des adhérents adultes et une légère baisse du nombre de licenciés enfants.

-Bilan des activités :

Ouverture régulière de la SAE sur 5 jours.

Embauche de Rukmini Mignon, CQP escalade.

Peu de sorties extérieures (Vadiello en Espagne en mai 2023 en interclubs avec le LHM).

Différentes manifestations sur la saison :

Portes ouvertes en septembre.

Journée des associations à Montréjeau en septembre.

Organisation d'une étape du GET + 1^{ère} course à l'échalotte, en avril.

Deux équipes engagées au Choc, en juin (1^{er} et second !).

Soirées Happy Hour certains vendredis soir, tout le long de la saison.

30 ans du club en septembre.



- Les conventions

Avec les clubs LHM et Beyrède (mutualisation pour écoles d'escalade + tarifs réduits pour les adhérents aux différentes salles).

Avec communauté de communes (CLAE...).

Avec les collèges de Loures Barousse et de Saint Laurent de Neste.

Avec le CAF de Saint Gaudens et d'autres clubs de région Toulousaine, pour échanges pendant les vacances.

-Ecole d'escalade :

172 adhérents à l'école d'escalade pour la saison 2023, ce qui représente une diminution par rapport à la saison précédente.

34 h de cours programmés sur la semaine dont des sorties en extérieur.

Mélange de cours sur créneau commun entre deux moniteurs.

Sorties interclubs LHM / ETC en SAE et extérieur.

-Activités compétition :

Quelques efforts à faire sur les plus jeunes (U10) mais dans l'ensemble bon engagement du groupe de compétiteurs.

Subvention PSF 2023 pour encourager la compétition.

Participations à plusieurs compétitions :

GET.

Régional bloc (8 participants dont 2 qualifiés pour les ½ France).

Régional de vitesse (5 participants dont 4 qualifiés pour les championnats de France).

Régional de difficultés (5 participants dont 2 qualifiés pour les ½ France).

Combiné U12/U14 (6 participants).

Coupe Occitanie escalade (une douzaine de participants).

Coupe de France de vitesse (4 participants sur 2 étapes).

-Composition du Comité directeur au 13/10/2023 :

Président : Antoine GAYON

Trésorier et référent école d'escalade : Mathieu GRACIA

Secrétaire : Anne ROUANET

Secrétaire adjoint : Anne BAUMANN

Gestionnaire délégataire des équipements fixes & communication : Yoann MURE

Référente communication avec la mairie & évènementiel : Anne DUBRULLE

Représentant des adhérents & vice responsable communication : Matéo BILLERET



3 Approbation du rapport moral de la saison 2023

Le rapport moral de la saison 2023 est approuvé à l'unanimité.

4 Rapport financier du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présentation du rapport financier par M. GRACIA, trésorier de l'association.

1^{ère} année entière de fonctionnement de la SAE, changement de moniteurs.

Cette année, encore beaucoup de petites dépenses d'équipement pour la salle et l'école d'escalade.

Le modèle financier reste à trouver pour être à l'équilibre.

Résultat de l'exercice : Résultat négatif - 8732,71 €

Augmentation des produits (+ 4000 €), notamment avec les subventions, mais plus forte augmentation (+ 12 000 €) des charges, équipement, poste salarié à temps plein. Les dépenses ont été plus importantes que sur le prévisionnel.

5 Approbation du rapport financier du 01/01/2023 au 31/12/2023

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

6. Budget prévisionnel 2024

Présentation du budget prévisionnel pour l'année 2024 M. GRACIA, trésorier de l'association, équilibré à 88 445 €.

ETC – BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2024			
DEPENSES		RECETTES	
Loyer SAE Labroquère	3 300,00 €	Vente de T-shirts	500,00 €
Eau – EDF	3 000,00 €	Vente de matériel d'occasion	1 500,00 €
Reversement licences et assurances FFME	17 000,00 €	Cotisation/Licence des adhérents	22 000,00 €
Sous-traitance Cours moniteurs	15 000,00 €	Cours Ecole d'escalade	30 000,00 €
Prestation GEME salariée	29 500,00 €	Vente entrées/abonnements SAE	17 000,00 €
Fournitures – petit équipement – réparations	6 500,00 €	Location SAE	700,00 €
Primes d'assurance	1 700,00 €	Location Structure Baby Escalade	360,00 €
Site internet	130,00 €	Location Baudriers/chaussons	400,00 €
Formation	500,00 €	Recettes Compétitions/Événements	2 000,00 €
Frais Compétitions domicile/Extérieur	1 500,00 €	Bourse Ligue Occitanie sorties Falaise	600,00 €
Honoraires Comptable	400,00 €	Subvention CD31 matériel école escalade	700,00 €
Frais postaux – téléphone - Box internet	835,00 €	Subvention Région Occitanie matériel éco	2 000,00 €
Frais bancaires	130,00 €	Subvention PSF FFME	2 000,00 €
Affiliation FFME	150,00 €	Subvention FDVA	3 500,00 €
		Subvention CCPHG	500,00 €
		Intérêts livret	150,00 €
Dotations amortissements immo corporelles SAE	8 800,00 €	Quote-part subventions investissement SAE	4 535,00 €
TOTAL	88 445,00 €	TOTAL	88 445,00 €



L'idée est de réduire les coûts de sous-traitance générale (moniteurs indépendants) et sous-traitance GEME (poste de salarié de Rukmini, remise à disposition en partie de Rukmini au GEME).

7. Approbation du budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité.

8. Renouvellement des membres du Comité directeur

Membre sortant à renouveler : Anne ROUANET et Matéo BILLERET

Réélus au sein du comité directeur à l'unanimité.

Membres démissionnaires : Anne BAUMANN

Adhérents souhaitant intégrés le Comité directeur : Valentin BIESSE

Elu à l'unanimité.

9. Perspectives 2024

Maintien/ développement du nombre d'adhérents.

Obtention de financements.

Poursuivre la dynamique sur la salle, demande de financement en cours pour aménager un bureau.

Développement d'un cours sport santé.

Renforcement du groupe compétition et incitation à participer à des compétitions.

Participation au nettoyage et entretien des falaises, équipement de la falaise de Galié.

Développer la grimpe en falaise, avec l'arrivée de Nicolas Mérou.

Seconde édition de de la course à l'échalotte.

Assistance au LHM pour étape du GET.

Participation au Choc.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale ordinaire.

Le 9/02/2024

Le président

Antoine GAYON

La secrétaire

Anne ROUANET